

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 8

Rubrik: Croix-Rouge et philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exposition internationale de poupées

Dans le cadre du Centenaire de la Croix-Rouge une soixantaine de pays ont fait parvenir quelque 300 poupées vêtues de costumes nationaux à la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse romande. Ces poupées ont été exposées du 29 au 31 octobre à la Salle Odier du Théâtre de la Cour St-Pierre, accompagnées de la présentation de travaux d'élèves des Beaux-Arts ayant participé au concours de panneaux destinés à l'Exposition internationale de la Croix-Rouge.

SUISSE ALÉMANIQUE

Rencontre d'éducateurs

Un cours pour éducateurs, affiliés au mouvement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, organisé sous les auspices de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique, en collaboration avec le groupe de travail de la Croix-Rouge de la Jeunesse du canton de Saint-Gall et l'association du corps enseignant saint-gallois, s'est déroulé à Heiden du 7 au 9 octobre dernier. Il avait pour thème: «L'enseignement de l'entraide.»

«A ses débuts, la Croix-Rouge était une idée, de cette idée est née une organisation», a précisé le professeur G. Thürer de Teufen dans une conférence intitulée «Henry Dunant et l'humanité à l'époque de la Guerre mondiale». Cette idée fondamentale, a-t-il

ajouté, est aujourd'hui trop souvent oubliée. Il faut la remettre au premier plan et pour que la pensée de l'entraide soit vivante et ancrée chez l'adulte, elle doit être inculquée à l'enfant dès son plus jeune âge. Cette tâche incombe à l'école.»

M. W. Bosshar, professeur de méthodique à St-Gall, sous la direction duquel ce cours était placé estime que les buts de la Croix-Rouge de la Jeunesse visent en premier lieu à apprendre à l'enfant à veiller sur sa propre santé, à servir son prochain, à se comprendre mutuellement. Mais ses principes ne doivent pas demeurer lettres mortes de l'enseignement. Ils doivent être traduits dans la vie pratique par des faits concrets.

Mlle M. Hohermuth, directrice de la section saint-galloise de la Croix-Rouge de la Jeunesse releva certaines expériences intéressantes qu'elle a recueillies à l'école et M. E. Grauwiller, président de la Croix-Rouge de la Jeunesse de Suisse alémanique, indiqua diverses méthodes propres à susciter l'intérêt des écoliers.

Le cours comporta également deux très intéressants exposés de M. H. Bachmann, conseiller aux Etats, de Winterthour, membre du Comité international de la Croix-Rouge qui parla des tâches de cette organisation et de M. G. Schafroth, Spiez, qui entretint les participants de certains aspects de son activité au Maroc et en Algérie, en qualité de délégué de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

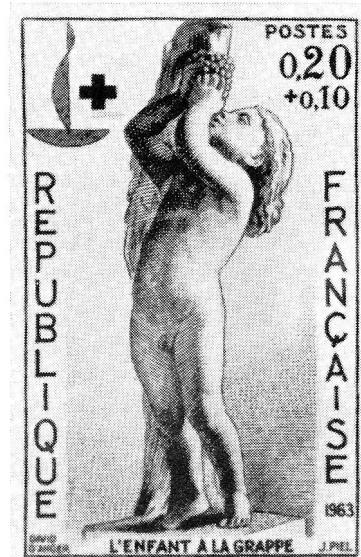
CROIX-ROUGE ET PHILATÉLIE

LES TIMBRES DE NOËL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Deux timbres seront émis comme chaque année au bénéfice de la Croix-Rouge française. Avec l'emblème du Centenaire de la Croix-Rouge, les timbres de Noël 1963 représentent, l'un, «Le petit fifre», de Manet, et, l'autre, «L'enfant à la grappe» de David d'Angers. Ils sont mis en vente anticipée les 7 et 8 décembre à Bordeaux. Deux cartes et deux enveloppes «1er jour» illustrées sont émises à cette occasion par la Croix-Rouge

française. Un carnet contenant un bloc de 4 des 2 valeurs est également émis, sa couverture représente la médaille du Centenaire de la Croix-Rouge française.

1963	S. 33	0.20 + 0.10	L'enfant à la grappe (David d'Angers) et emblème du Centenaire. Bistre noir/rouge.
	S. 34	0.25 + 0.10	Le Fifre (Manet) et emblème du Centenaire. Vert foncé/rouge.
Carnet 12			4 x 0.20 + 0.10 Blocs de 4 de S. 33 et S. 34, sous 4 x 0.25 + 0.10 couverture illustrée.



Nous avons demandé à notre ancien rédacteur de bien vouloir continuer à tenir nos lecteurs au courant de l'actualité philatélique croix-rouge. La revue « La Croix-Rouge suisse » continuera donc de publier, selon les possibilités de la mise en page, le catalogue des nouveaux timbres de Croix-Rouge.

Rédaction.

*

LES EMISSIONS DU CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE

L'année du Centenaire de la Croix-Rouge va s'achevant, chaque semaine voit cependant annoncer la parution de nouvelles émissions destinées à commémorer cet événement. L'Islande, l'Algérie et le Maroc aujourd'hui, la République sud-africaine et le Sud-Ouest africain hier, viennent s'ajouter à la liste déjà longue des Etats ayant tenu à participer « philatéliquement » aussi au Centenaire de l'institution genevoise. Et la France et l'Irlande fermeront, eux derniers, en décembre la marche par des émissions annoncées depuis longtemps déjà.

Nous avons déjà annoncé, au début de 1963, les premières émissions parues: celles de la Libye (3 valeurs), d'Albanie (4 valeurs dentelées et 4 non dentelées), du Panama (3 valeurs surchargées) et de la Suisse (1 timbre et 1 bloc auxquels sont venues s'ajouter les 5 valeurs de la série « Pro Patria » consacrée aux activités de la Croix-Rouge suisse).

Depuis lors d'innombrables séries ont paru. A ce jour, le nombre des timbres-poste célébrant le Centenaire de la Croix-Rouge est, pour l'Europe de 79 timbres — y compris les « non dentelés » — d'un bloc, de 3 carnets-blocs et de 2 « entiers » émis ou annoncés par 26 pays. Pour l'outre-mer, 213 timbres-poste parus ou à paraître et 4 blocs, émis par 93 Etats ou territoires. Soit un total, assez imposant, de 292 timbres-poste, 5 blocs, 3 carnets-blocs, 1 carte et 1 enveloppe. Quant aux oblitérations spéciales leur nombre est considérable.

Fort heureusement, à quelques rares exceptions près presque tous ces timbres commémoratifs échappent au reproche de tomber dans la philatélie abusive. Peu d'émissions à « tirage très limité », de « non dentelés » et d'autres émissions fâcheusement destinées à la spéculation. A l'exception de ceux provenant d'Etats dont les émissions, je ne sais pourquoi, ne parviennent qu'exceptionnellement en Europe — Vietnam du Sud par exemple — tous peuvent se trouver aisément et être acquis sans trop lourde dépense. Les seules exceptions sont celles pour l'instant des « non dentelés » albanaise et des surchargés panamiens — déjà signalés — ainsi que des nouveaux Etats du Dubai, du Sharjah qui abuse avec 6 valeurs dentelées, 6 non dentelées et 1 bloc, ainsi que du royaume du Burundi qui aligne quant à lui, 4 valeurs et un bloc seulement, mais dont la série n'est émise qu'à 50 000 exemplaires et le bloc à 20 000 seulement, le tout d'un prix assez élevé. Je regrette ces excès, car ils ne « servent » que peu la cause de la Croix-Rouge et sont de nature à décourager plutôt qu'à encourager de jeunes philatélistes à entreprendre une collection spécialisée de timbres de Croix-Rouge, et à s'intéresser à cette institution. Ce qui est, somme tout, un des buts essentiels de la philatélie croix-rouge, ou devrait l'être.

Nous publierons donc, par ordre alphabétique et par continent, la liste des émissions parues à l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge et qui n'ont pas encore été annoncées ici. Et nous commencerons par l'Europe (Albanie, voir numéro du 1^{er} juin 1963, Suisse, numéros des 1^{er} mars et 1^{er} juin, France, voir ci-contre).

Allemagne (République démocratique — D. D. R.)

1963	T. 4	10 Pf.	Dispensaire et infirmière, croix rouge. Vert/rouge/gris.
	T. 5	20 Pf.	Ambulance, croix rouge. Rouge/noir/gris.
			Premier jour: 14 mai. Tirage 5 900 000, limité pour le 10 Pf.

*

Allemagne (République fédérale — D. B. R.)

1963	T. 2	20 Pf.	Croix-Rouge sur croix blanche dans un cerole. Papier gaufré. Rouge/violet/jaune.
			Premier jour: 8 mai. Une lettre et une oblitération spéciale ainsi qu'une vignette « Zucker » ont été utilisées pour un vol par fusée expérimentale le jour d'émission.

*

Autriche

1963	T. 1	3 Sch.	Insigne du centenaire. Gris foncé/rouge/argent/noir.
			Premier jour: 22 octobre. Tirage 300 000.

*

Belgique

1963	S. 50	40 + 10 c.	Prince Philippe, croix rouge. Lie de vin/rouge/jaune.
	S. 51	1 Fr. + 50 c.	Princesses Paola et Astrid. Gris vert/rouge/jaune pâle.
	S. 52	2 Fr. + 50 c.	Princesse Astrid. Lie de vin/rouge/jaune pâle.
	S. 53	2.50 + 1 Fr.	Princesse Paola. Bleu/rouge/jaune pâle.
	S. 54	3 Fr. + 1 Fr.	Famille princière. Sépia/rouge/jaune pâle.
	S. 55	3 Fr. + 1 Fr.	Dito. Vert foncé/rouge/jaune pâle. Emis en carnets-blocs seulement.
	S. 56	6 Fr. + 2 Fr.	Prince Albert, président de la Croix-Rouge de Belgique. Gris vert/rouge/jaune pâle.

1963	Carnet 2a	8 x 3 + 1 Fr.	Famille princière (S. 55). Vert foncé/rouge/jaune pâle. Inscriptions bilingues avec texte français en premier.
	Carnet 2b	8 x 3 + 1 Fr.	Dito. Texte bilingue avec texte flamand en premier. Premier jour: 30 septembre.

*

Espagne

1963	T. 78	1 Peseta	Le bon Samaritain. Violet/rouge/or.
			Premier jour: 28 octobre.

*

Finlande

1963	S. 96	0.10 + 0.02 M.	Mains portant un écusson croix-rouge. Brun/rouge.
	S. 97	0.20 + 0.03 M.	Dito. Violet/rouge.
	S. 98	0.30 + 0.05 M.	Dito. Vert/rouge.

Premier jour: 8 mai.

(à suivre)
m.-m. t.